

**DEMANDE de BOURSE pour un ELEVE
et AUTRES AIDES possibles**

BOURSE nationale en lycée : (selon vos revenus et enfants à charge : *consultez les barèmes sur le cerfa*)

Le dossier est à télécharger si vous souhaitez en faire la demande : il devra être déposé complet au lycée avant la date indiquée sur le Cerfa.

Pour une entrée en Seconde : *la demande faite à l'E.N. en classe de 3^{ème} ne sera pas utilisée par le lycée agricole.*

Pour une entrée en 1ere : *une nouvelle demande de bourse devra être effectuée (pas de transfert)*

FONDS REGIONAL d'AIDE à la RESTAURATION (FRAR)

Instauré par le Conseil Régional Occitanie, il permet un accès à la restauration afin que tous les apprenants puissent prendre leurs repas sans que le coût ne constitue une difficulté.

Vous pourrez compléter le document joint où vous expliquerez les difficultés rencontrées (avec justificatifs).

Les demandes seront présentées à une commission qui décidera de l'attribution ou non d'un montant, selon les crédits alloués.

FONDS SOCIAL LYCEEN (FSL)

Financé par le Ministère de l'Agriculture, ce fonds peut participer aux difficultés rencontrées par la famille (élève non boursier par ex.).

Vous pourrez compléter le document joint où vous expliquerez les difficultés rencontrées (avec justificatifs).

Ces demandes seront présentées à une commission qui décidera de l'attribution ou non d'un montant, selon les crédits alloués.

Pour ces 2 demandes (FRAR et FSL), le lycée vous préviendra, en cours d'année, des délais de dépôt.

Suite au décret n°2024-306 du 3 avril 2024, la bourse nationale est désormais attribué pour une seule année scolaire et non plus pour la durée de la scolarité (*plus de reconduction*)
Aussi, les élèves venant de l'éducation nationale doivent obligatoirement refaire une demande.

Nom, prénom de l'élève : Classe :

Je soussigné le parent demandeur

Ne cocher qu'1 seule des deux cases suivantes :

Je ne dépose pas de dossier de demande de bourse sur critères sociaux au titre de l'année scolaire.

Je dépose un dossier de demande de bourse sur critères sociaux au titre de l'année scolaire à l'aide d'un dossier papier (*avant la date indiquée sur le cerfa*)

→ 1 – **Compléter et signer** le dossier de demande de bourse nationale secondaire de l'enseignement agricole (Cerfa n° 11779*12) en le téléchargeant sur le site du lycée.

→ 2 -**Joindre** les documents demandés :

- copie de l'Avis d'imposition DEFINITIF de 2026 sur les revenus 2025
- attestation CAF indiquant les enfants à charge
- autres documents complémentaires à fournir selon votre situation (voir notice du cerfa)

Bourse au mérite : (*pour les élèves boursiers*)

A compléter uniquement si vous pensez prétendre à la bourse sur critères sociaux.

votre enfant a obtenu la mention **Bien** ou **Très Bien** au Diplôme National du Brevet (DNB)
→ Joindre le relevé de notes ou résultat du Brevet indiquant la mention à la demande de bourse

→ 3 -**Déposer** le dossier auprès de l'établissement d'inscription avant la date indiquée sur le Cerfa.

Vous pouvez faire une première évaluation de votre demande sur :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Attention : cette simulation est seulement indicative et ne remplace en aucun cas l'instruction de votre demande par l'établissement d'inscription.

La loi n°2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance instaure le droit à l'erreur qui permet au demandeur de bonne foi de rectifier son erreur. Le droit à l'erreur n'est ni un droit à fraude ni un droit à retard. **Si vous vous êtes trompé, signalez-le** dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre dossier. Il corrigera les informations concernées. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement.**

Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-494 relative à la protection des données

Fait le :

Signature

La demande de bourse nationale de lycée est émise par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire.

Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée

- 1 - Lire la notice
- 2 - Rassembler les documents justificatifs
- 3 - Remplir le dossier (rubriques 1, 2, 3) en MAJUSCULE et au STYLO BILLE.
- 4 - Déposer le dossier rempli et signé et accompagné des pièces justificatives auprès de l'établissement où l'élève est scolarisé.

**Vous pouvez déposer votre demande du
1^{er} septembre au 5 octobre (inclus) 2026**

NOTICE

Qu'est-ce que la bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale sur critères sociaux du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire aide à financer la scolarité des élèves inscrits en formation initiale scolaire dans les établissements d'enseignement secondaire agricole, publics ou privés sous contrat et dont les ressources familiales ont été reconnues insuffisantes.

Qui peut faire cette demande ?

Un(e) responsable légal(e) de l'élève (parent ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.
L'élève majeur ou mineur émancipé, s'il est contribuable et autonome (à la charge de personne)

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Les élèves inscrits à la rentrée 2026 en classe de :

- 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole ;
- 2^{nde}, 1^{ère} ou terminale, en lycée général, technologique ou professionnel ;
- 1^{ère} ou 2^{ème} année de CAPa.

Qui n'est pas concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

- Les apprentis (Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.service-public.fr>)
- Les étudiants inscrits en BTSa ou en CPGE (Pour en savoir plus rendez-vous sur www.messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille : C'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025 qui est pris en compte.

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence ainsi que les enfants à charge **des deux concubins** qui sont pris en compte. (Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez votre domicile avec votre partenaire sans avoir le même avis d'imposition. C'est la situation de concubinage au moment de la demande de bourse qui est prise en considération.)

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal :

- les enfants mineurs ;
- les enfants majeurs célibataires ;
- les enfants en situation de handicap. Le barème ci-dessous permet de déterminer, au regard des ressources de la famille et du nombre d'enfant(s) à charge, si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée.

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2025 à ne pas dépasser	22 037 €	23 731 €	27 121 €	31 360 €	35 597 €	40 684 €	45 769 €	50 855 €

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale du lycée, vous pouvez réaliser une estimation à l'adresse suivante : <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html> qui vous donnera une estimation de son montant.

Quels sont les documents justificatifs à joindre impérativement ?

- Votre (vos) avis d'imposition/non-imposition 2026 sur les revenus 2025 **DEFINITIF**
- RIB du parent demandeur

Attention, l'avis de situation déclarative à l'impôt n'est pas valable. Seul l'avis d'imposition définitif permet de valider votre droit à bourse. Si vous déclarez vos revenus en ligne, il sera disponible dans le courant de l'été dans votre Espace Particulier sur le site ou l'application impots.gouv.fr.

Documents complémentaires à fournir selon votre situation familiale :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ¹	<ul style="list-style-type: none"> • L'avis d'imposition/non-imposition 2026 sur les revenus 2025 de votre concubin(ne).
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à votre charge ; • Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	<p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à charge. • Copie de la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à charge.

¹ *Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez votre domicile avec votre partenaire sans avoir le même avis d'imposition.*

Bourse au mérite

Qu'est-ce que la bourse au mérite :

Un complément de bourse dit « bourse au mérite » peut être attribué aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet (DNB). Peuvent y prétendre les élèves engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat général, technologique ou professionnel et au CAPa.

- **Joindre au dossier un justificatif d'obtention de la mention B ou TB.**

Informations complémentaires

Une **prime d'équipement** peut être attribuée aux élèves boursiers qui accèdent en première année d'un cycle de certaines formations concernées par l'achat d'un équipement particulier (arrêté du 17 octobre 2016 du ministère chargé de l'agriculture listant les formations et spécialités concernées).

Une **prime d'internat** est versée aux élèves boursiers internes visant à couvrir les frais d'hébergement.

Ces primes sont versées automatiquement selon la situation de l'élève. Il n'y a pas de démarche particulière à faire. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève.

Une fois les 3 rubriques complétées, le dossier est à remettre, avec les justificatifs demandés, à l'établissement d'accueil, dans le respect des délais impartis et contre remise d'un accusé de réception (à conserver impérativement).

Demande de bourse nationale lycée pour l'année scolaire 2026-2027

Cadre réservé à l'administration (Ne rien remplir dans la parties grisées)

Date de dépôt du dossier dans l'établissement :	Région : OCCITANIE
Établissement : LEGTA La Roque-J.CHIRAC RODEZ	Numéro INA/INE :

Formulaire à compléter et à envoyer

Merci de remplir ce formulaire en majuscule et de cocher les cases qui concernent votre situation.

1 - Les membres de la famille de l'élève			
L'élève pour lequel vous demandez la bourse			
Son nom		Son prénom	
Sa date de naissance		<input type="checkbox"/> Fille	<input type="checkbox"/> Garçon
Sa nationalité :	<input type="checkbox"/> française	<input type="checkbox"/> d'un pays de l'union européenne	<input type="checkbox"/> d'un autre pays
Enfant sous tutelle administrative, indiquez l'organisme :			

Le demandeur			
Vous êtes : <input type="checkbox"/> La mère <input type="checkbox"/> Le père <input type="checkbox"/> Le tuteur ou représentant légal de l'élève <input type="checkbox"/> L'élève majeur autonome			
Votre nom de naissance		Votre prénom	
Votre nom d'usage (si différent)			
Votre numéro fiscal			
Votre adresse			
Code postal		Commune	
Numéro de téléphone	__ / __ / __ / __ / __	Courriel	
Exercez-vous une activité professionnelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Si oui, laquelle :	
Vous êtes <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> En concubinage <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Célibataire			

Votre partenaire (conjoint(e)/concubin(e)/partenaire de pacs)			
Son nom de naissance		Son prénom	
Son nom d'usage (si différent)			
Son lien de parenté avec l'élève : <input type="checkbox"/> la mère de l'élève <input type="checkbox"/> le père de l'élève <input type="checkbox"/> autre			
Son numéro fiscal			
Son adresse			
Code postal		Commune	
Numéro de téléphone	__ / __ / __ / __ / __	Courriel	
Exerce-t-il une activité professionnelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Si oui, laquelle :	

2 - Les enfants à charge du foyer				
Nom et prénom de chacun des enfants à charge en garde exclusive et/ou alternée (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 - La scolarité de l'élève

Etablissement fréquenté en 2025-2026		Classe de l'élève	
Nom de l'établissement :			
La commune :		Code postal	
Avez-vous reçu la prime d'équipement : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Année d'obtention du DNB :		Mention obtenue : <input type="checkbox"/> Très bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Assez bien ou Aucune	
Etablissement fréquenté en 2026-2027		Classe de l'élève	
Nom de l'établissement :			
La commune :		Code postal	
Régime de l'élève : <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Externe			

4 - Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant de la bourse que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné¹. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement comme prévu par la loi².

Je soussigné(e) : **représentant(e) légal(e) de l'élève certifié sur l'honneur que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts.**

Le : __ / __ / ____

Signature



1- Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

2- En application des articles 441-1 et suivants du code pénal. L'intégralité de ces dispositions est disponible sur le site legifrance.gouv.fr.

Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant l'adresser à l'établissement d'inscription de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION					
Après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés.			Signature du chef d'établissement et cachet de l'établissement		
-- / -- / ----					
Résumé de la situation du demandeur					
Ressources	Enfants à charge	Echelon attribué	Bourse au mérite	Prime Equipement	Prime internat
Montant annuel de l'aide :					
Observations éventuelles :					

Information sur le traitement de vos données :

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en charge du traitement des bourses de lycée. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) dont relève l'établissement de scolarité de l'élève. Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n°2018-494 relative à la protection des données.



FRAR FOND REGIONAL D'AIDE A LA RESTAURATION
FORMULAIRE DE DEMANDE
ANNEE SCOLAIRE _____

A remplir par le responsable destinataire des frais de repas

L'ELEVE

Nom et prénom de l'élève

Classe

Régime Interne ou DP

Lycée : LEGTA La Roque-J.Chirac RODEZ

Les PARENTS

Nom et prénom du père

Adresse

Profession

Téléphone

Nom et prénom de la mère

Adresse

Profession

Téléphone

Conditions

- | | |
|---|---|
| Boursier | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Situation fiscale | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| <i>Paiement de l'impôt sur les revenus n-1</i> | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Situation familiale difficile : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| <i>Perte d'emploi, séparation, décès, autre cas nécessitant des justificatifs et un rapport circonstancier de l'assistance sociale scolaire</i> | |
| Jeune sous tutelle | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Jeune sous la responsabilité de l'aide sociale à l'enfance | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

Je soussigné(e) demande à bénéficier de l'aide à la restauration.

Fait le

Nom et prénom

Signature

Joindre un courrier explicatif et documents justificatifs à votre demande (+ un RIB si vous n'êtes pas en prélèvement mensuel)

**DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE D'URGENCE DU SECONDAIRE
DESTINÉE A UN ELEVE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC**

FONDS SOCIAL LYCEEN

Ce dossier est destiné aux élèves de l'enseignement agricole de la région Occitanie. L'objectif est de venir en aide aux familles, boursières ou non, rencontrant des difficultés ponctuelles importantes.

1-IDENTITE			
Nom de l'élève		Prénom	
Date de naissance		classe	
Régime (<i>Externe - Demi-pensionnaire - Interne</i>)			
2- SITUATION FAMILIALE			
Nom du responsable légal 1		Activité	
Nom du responsable légal 2		Activité	
<u>Situation familiale</u>	Marié, Pacs, concubinage <input type="checkbox"/>	Divorcés / séparés <input type="checkbox"/>	Célibataire veuf/veuve <input type="checkbox"/>
Le cas échéant : date de divorce/séparation/décès _____			
Nombre d'enfants à charge		Boursier (oui/non)	
<u>Ou élève majeur indépendant</u> ou <u>mineur émancipé</u>			
<i>Situation familiale (seul, en couple...)</i>			
<i>Activité</i>		<i>Boursier (oui/non)</i>	
3- MOTIF(S) DE LA DEMANDE			
Perte de revenu <input type="checkbox"/> Date :	Séparation <input type="checkbox"/> Date :	Décès <input type="checkbox"/> Date :	Rupture familiale <input type="checkbox"/> Date :
Autres difficultés particulières <input type="checkbox"/> <i>Précisez</i>			
4- OBJET(S) DE LA DEMANDE			
Dépense matérielle <input type="checkbox"/> <i>Précisez</i>		Dépense scolarité <input type="checkbox"/> <i>Précisez</i>	
Autres charges <input type="checkbox"/> <i>Précisez</i>			
Autres aides demandées pendant l'année scolaire (région, FSL, ...)		Montant obtenu :	

PIECES à JOINDRE (photocopies) à l'appui de votre demande

Liste indicative, à adapter en fonction de chaque situation

Situation	Livret de famille	
	Jugement de divorce ou ordonnance de séparation	
	Justificatif de liquidation judiciaire	
Ressources	Dernier avis d'imposition – obligatoire-	X
	Dernière attestation de paiement de la CAF	
	Tout autre justificatif de revenu (bulletins de salaires, justificatif de pension alimentaire, relevé Pole Emploi, indemnités de sécurité sociale ...)	
Dépenses	Justificatifs de frais de transport	
	Quittance de layer	
	Justificatif des frais de pension/demi-pension	
	Devis ou factures liés à la demande	
Autres pièces	Courrier de l'assistante sociale	
	RIB du demandeur <i>à fournir si pas en prélèvement pour les frais</i>	

DECISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

Fait le

Signature